



DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

MAIRIE DE COGGIA



Liberté - Egalité - Fraternité

**COMMUNE DE COGGIA  
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
EXCEPTIONNEL  
Du 28 février 2024  
N° 04**

**OBJET : Demande de subvention pour la réfection de la route de Cerasa.**

<b>Date de la convocation :</b> 26/02/2024	L'an deux mil vingt-quatre, et le mercredi 28 février, à 16 heures, le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique extraordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur COGGIA Jean-Dominique, 2ème Adjoint.
<b>Nombre de membres Composants l'Assemblée :</b> 15	<u>Etaient présents</u> : Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur COGGIA François, Monsieur AMPART Jean-Claude, Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis, Madame ALFONSI Noëlle, Madame LIBONATI Julie, Monsieur SPADA Sébastien, Monsieur ALZAPIEDI Antoine, Monsieur LAPORTE Bernard.
<b>Nombre de Conseillers en exercice : 15</b>	
<b>Nombre de membres présents : 09</b>	<u>Etaient absents</u> : Madame AÏUTI Dominique, Madame BIFERALI Martine, Madame ANDREÏ Brigitte, Monsieur FENECH Carmel, Monsieur RAFFALLI Louis, Monsieur MALATESTA Ludovic.
<b>Nombre de votants : 13</b>	
<b>Quorum : 08</b>	<u>Absents représentés</u> : Madame AÏUTI Dominique donne pouvoir à Monsieur AMPART Jean-Claude, Madame BIFERALI Martine donne pouvoir à Monsieur SPADA Sébastien, Madame ANDREÏ Brigitte donne pouvoir à Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur FENECH Carmel donne pouvoir à Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis.
<b>Secrétaire de séance Monsieur LAPORTE Bernard</b>	

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

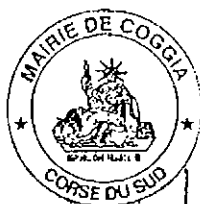
**Le Président expose que suite à l'éboulement de la route haute du hameau de Cerasa le bureau d'étude ARTELLIA nous a fait parvenir le devis des travaux envisagés afin de remettre cette route en état. Ils se chiffrent à la somme de 390 000,00 euros HT.**

**Le Président présente le plan de financement suivant :**

- CDC (FST) : 273 000,00 euros HT 70%
- Etat : 39 000,00 euros HT 10%
- Commune : 78 000,00 euros HT 20%

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote par 13 voix pour la demande de subvention.**

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme au registre.**



**Le Maire,**

**François COGGIA**

### 3.4. ESTIMATION DES TRAVAUX

L'estimation des travaux en phase avant-projet est présenté ci-dessous :

Libellé et désignation		
A	INSTALLATION DE CHANTIER	10 000,00 €
B	TRAVAUX PRÉPARATOIRES	5 000,00 €
C	TERRASSEMENTS	45 000,00 €
D	MURS ET OUVRAGES DIVERS	250 000,00 €
E	VOIRIE ET RESEAUX	35 000,00 €
F	ESPACES VERTS ET AUTRES	6 000,00 €
-	ALEAS	39 000,00 €
		390 000,00 €

